[Formation DPC] Piloter la gestion opérationnelle des stupéfiants et des psychotropes

[dpc] Managers

- Vous serez en mesure de mettre en place les procédures pour réussir la maîtrise opérationnelle du processus de gestion des médicaments classés comme stupéfiants ou psychotropes, dans le respect des exigences réglementaires.

1 JOUR

➔ **25 septembre 2025**

756€ HT

Adhérents Ifis

Code produit : **STUP**

INFORMATION DPC :

Formation CNPP validant l'Axe 1 du Parcours CNP Pharmacie.

Vous pouvez réaliser cette formation pour valider votre Développement Professionnel Continu [DPC des pharmaciens].
Toute formation réalisée dans le cadre du DPC donne lieu à la délivrance d'une attestation DPC.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Cliquez ici

PROGRAMME

Partie 1
La réglementation

- Stupéfiants et psychotropes
  - Un stupéfiant/psychotrope : qu'est-ce que c'est ?
  - Liste des stupéfiants
  - Les exigences du code de la santé publique (du point de vue administratif)
  - Autorisations de détention, d'importation, d'exportation
  - Mise en œuvre
  - Déclaration annuelle
  - Responsabilités du pharmacien

Partie 2
La mise en œuvre opérationnelle

- Intégration au quotidien de la mise en œuvre de stupéfiants dans les processus de fabrication et d'assurance de la qualité
- Achat et réception
- Stockage du principe actif
- Pesée
- Mise en œuvre en production
- Stockage PSO/PSF
- Contrôle
- Stockage PF
- Expédition
- Gestion des stocks, réconciliation, déclaration annuelle
- Formation et habilitation du personnel mettant en oeuvre des stupéfiants
- Contamination croisée

Partie 3
Les procédures à mettre en place

- Exercices et discussion

PROGRAMMATION

25 septembre 2025
BOULOGNE-BILLANCOURT

€ TARIFS

756 € H.T Adhérents Ifis
840 € H.T Industries de santé
1092.00 € H.T Prix public

CONTACT

Nadège MICHAUD
01 85 76 18 57
n.michaud@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir les connaissances réglementaires fondamentales de la gestion des stupéfiants et des psychotropes.
Identifier les mesures clés à mettre en oeuvre tout au long du processus de gestion dans l'entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ

Membres des services impliqués dans la gestion des stupéfiants et psychotropes au quotidien : encadrement en charge de cette gestion, service qualité, pharmacien responsable, délégué ou assistant.

INTERVENANTS

Magali GERENCSERI-PLOIX

Galéniste de formation avec plus de vingt années d'expérience dans l'industrie pharmaceutique chez des sous-traitants et groupes internationaux dans les domaines de la production, du développement et de la qualité. Elle a notamment été directrice commerciale et business développement durant plus de huit ans au sein d'un laboratoire de sous-traitance pharmaceutique. En plus d'assurer des formations, elle est responsable de la plate-forme galénique située à Chartres après avoir été responsable auparavant du CEGA (Centre européen de galénique appliquée). Formatrice à l'IFIS depuis presque quinze ans, elle est aussi impliquée dans l'accompagnement et les jurys CQP.

PÉDAGOGIE

Vidéoprojection du support PowerPoint.
Partage d'expérience avec le formateur.
Explication par l'exemple.
Études de cas au cours desquelles les préoccupations et interrogations des participants sont systématiquement privilégiées.
Remise d'une documentation pédagogique.

PRÉ-REQUIS

Prérequis : AUCUN.

PROGRAMMATION

25 septembre 2025
BOULOGNE-BILLANCOURT

TARIFS

756 € H.T Adhérents Ifis
840 € H.T Industries de santé
1092.00 € H.T Prix public

CONTACT

Nadège MICHAUD
01 85 76 18 57
n.michaud@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.

ÉVALUATION DES ACQUIS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Évaluation par quiz de type QCM pouvant être effectué post-formation sur plateforme informatique ou sur papier.
À l'issue de l'évaluation des acquis, les résultats sont communiqués.
Chaque formation donne lieu à l'envoi d'une attestation de fin de formation.

Cette formation valide le parcours DPC du CNP Pharmacie.

Délai d'accès à la formation : ce délai correspond à la période entre l'inscription de l'apprenant ou de son entreprise et la date effective de la formation.

Pour les formations interentreprises, les inscriptions sont clôturées :

soit 24 heures avant le début de la formation,
soit dès que le nombre maximum de participants est atteint.
Nos formations sont planifiées et mises à jour régulièrement et notre site internet reflète en temps réel le planning des formations programmées.

Pour les formations intra-entreprises, les délais sont précisés dans nos propositions commerciales. En moyenne, ils sont inférieurs à 2 mois après la signature de la proposition, sous réserve de validation rapide des dates de formation par le client.

Les locaux de l'IFIS sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les modalités d'accès requises.

Depuis le 1er septembre 2023 et conformément à sa politique RSE, **l'IFIS n'imprime plus les supports de formation dans le cadre des formations interentreprises**, sauf demande expresse de l'équipe pédagogique. Les apprenants recevront une version numérique du support directement sur leur boîte mail professionnelle, en amont ou en aval de la formation, en fonction des modalités décidées par l'équipe pédagogique. Pour en savoir plus sur la politique RSE de l'IFIS, cliquez ici. Pour toute requête spécifique ou demande d'information en lien avec la reprographie ou la disponibilité des supports de formation, veuillez contacter l'Ifis : contact@ifis.fr.

iFIS Pharma

PROGRAMMATION

25 septembre 2025
BOULOGNE-BILLANCOURT

TARIFS

756 € H.T Adhérents Ifis
840 € H.T Industries de santé
1092.00 € H.T Prix public

CONTACT

Nadège MICHAUD
01 85 76 18 57
n.michaud@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.